

## La « réforme » annoncée est inacceptable

La « réforme » annoncée de la voie pro s'inscrit dans un cadre bien précis : celui de réduire les moyens affectés aux services publics et par voie de conséquence le nombre de fonctionnaires. Blanquer vient justement en faire état pour la R 2019 ! Et c'est par ce biais aussi que ce gouvernement va s'attaquer aux statuts de la Fonction Publique.

Nous assistons au même scénario qu'avec "la réforme" de 2008-2009 : perte de nombreuses heures d'enseignement pour les élèves et suppression de postes pour les enseignants avec la complicité directe ou indirecte de quelques syndicats. Dans ces "réformes", l'intérêt des élèves est quasiment inexistant. Souvenons-nous : la réduction d'une année de la scolarité des élèves de l'enseignement professionnel a fait des dégâts considérables, tout cela pour soi-disant faire 3 voies d'égale dignité en collant à l'EG et à l'ET. Mais nos élèves ont besoin de plus de temps pour réussir, au moins pour une majorité. Conséquence : la "rénovation" de la voie pro a fragilisé nombre de nos élèves et la poursuite d'études se caractérise aujourd'hui par un taux de décrochage proche de 50 % ! Et les profs sont en souffrance !

Les méthodes utilisées sont condamnables car elles traitent des phénomènes sociaux complexes du seul point de vue comptable. Ceci a entraîné une transformation profonde de la gestion des dotations horaires en passant en quelques années de grilles nationales applicables à tous à des grilles particulière fondées sur le calcul d'un « volume horaire complémentaire » qui dépend des effectifs élèves **et dont la répartition est laissée au seul bon vouloir des directions d'établissement**. Ceux et celles qui sont face aux élèves en classe entière sont en mesure de quantifier cette injustice masquée par « l'autonomie de l'établissement ».

Les appellations changent mais le fond reste le même. L'accompagnement personnalisé a été présenté en 2009, par le ministre Darcos (gouvernement de Sarkozy), comme le dispositif qui allait révolutionner la voie professionnelle. Des années après, force est de constater qu'on est loin des 2,5 heures (personnalisées) par élève et par semaine. Les dérives ne manquent pas : globalisation, pondération des heures, conversion des heures postes en HSE...Et il y en encore qui nous disent aujourd'hui qu'on peut faire mieux avec moins de moyens !!!

La réalité du terrain nous confirme que ces "rénovations" et "réformes" sont faites de choix néfastes pour la voie professionnelle : une grande partie de nos élèves ont grand besoin de temps pour construire leur projet professionnel et pourquoi pas espérer poursuivre leurs études puisque c'est le sens de l'Histoire. Le gouvernement de Sarkozy en avait décidé autrement, l'actuel lui emboîte le pas. Et nos élèves dans tout cela ????

Nasr Lakhsassi

**Le jeudi 27 septembre : Une journée de grève et de mobilisation**

**Rassemblement devant le rectorat de Bordeaux à 11h**

**La réforme « Blanquer » de la voie professionnelle va aggraver nos conditions de travail, supprimer des postes dans toutes les disciplines et entraver la réussite des jeunes !**



**L'intersyndicale CGT Éduc'action, SNUEP-FSU, SNEP FSU, Sud Éducation, SNALC, SNCL FAEN, SIES, appelle les collègues à se mettre en grève**

L'intersyndicale de la voie professionnelle s'est réunie **mardi 11 septembre 2018**.

Elle considère que le calendrier imposé par le ministre ne permet pas de discuter réellement de son projet de réforme de la voie professionnelle qui aura pourtant un impact majeur sur les personnels et les élèves.

Pour nos organisations syndicales la finalité de la voie professionnelle est de permettre, à la fois une insertion immédiate dans la vie active et des possibilités de poursuite d'études réussies. Les grilles horaires élèves proposées vont à l'encontre de ces objectifs, elles vont entraîner des suppressions de postes dans toutes les disciplines. Les « secondes par famille de métiers » censées retarder l'orientation seront également source de suppression de postes en permettant un remplissage optimum des classes. Nos syndicats considèrent aussi que les incertitudes qui subsistent sur les modalités de restructuration de la filière GA sont inacceptables.

La volonté d'implantation d'unité de formation en apprentissage dans tous les lycées professionnels, avec la mixité des parcours qui induira, de fait, la mixité des publics menace à terme les conditions de travail et le statut des professeurs de lycée professionnel.

Ces dispositions doivent être mises en œuvre dès la rentrée de septembre 2019 et le projet de grilles horaires, qui entérine les suppressions de postes et les baisses des horaires disciplinaires, sera soumis au vote du CSE le 10 octobre. Il y a donc urgence à s'opposer fermement pour obtenir une autre réforme qui vise réellement l'excellence.

L'intersyndicale CGT Éduc'action, SNUEP-FSU, SNEP FSU, Sud Éducation, SNALC, SNCL FAEN, SIES exige que ces projets de textes soient retirés de l'ordre du jour du CSE et qu'une véritable concertation ait lieu avec la profession.

Il y a urgence à construire le rapport de forces pour obtenir une autre réforme.

L'intersyndicale **CGT Éduc'action, SNUEP-FSU, SNEP FSU, Sud Éducation, SNALC, SNCL FAEN, SIES** appelle les personnels à se mobiliser en :

- **Organisant des heures mensuelles d'information intersyndicale la semaine du 17 au 21 septembre 2018 dans tous les établissements** pour informer la profession des conséquences de la réforme ;
- **Construisant ensemble une journée de grève le jeudi 27 septembre 2018.**

Montreuil, le 13 septembre 2018



## Voie professionnelle : une intersyndicale appelle à la grève le 27 septembre

"Le calendrier imposé par le ministre ne permet pas de discuter réellement de son projet de réforme de la voie professionnelle", déclare une intersyndicale (CGT Educ'action, Snuep-FSU, Snep-FSU, SUD -Éducation, Snalc - FGAF, SNCL - FAEN, SIES) le 14 septembre 2018. Selon elle, les projets de grilles horaires présentés cette semaine aux organisations syndicales ne permettent pas "une insertion immédiate dans la vie active et des possibilités de poursuite d'études réussie". Ils entérinent des "baisses des horaires disciplinaires" et vont "entraîner des suppressions de postes dans toutes les disciplines". Les syndicats appellent à la grève le 27 septembre et demandent le retrait des textes (grilles horaires) à l'ordre du jour du CSE du 10 octobre, ainsi qu'une "véritable concertation". Début septembre, cette intersyndicale avait demandé au MEN des "précisions" sur l'application de la réforme.



14 septembre 2018

**Plusieurs syndicats lancent un appel à la grève le 27 septembre. L'intersyndicale CGT Educ'action, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, Sud Education, SNALC, SNCL FAEN, SIES, appelle à la grève le 27 septembre contre la réforme**

*Les syndicats affirment dans un communiqué commun daté du 13 septembre que "le calendrier imposé par le ministre ne permet pas de discuter réellement de son projet de réforme".*

Ils soulignent que "la finalité de la voie professionnelle est de permettre, à la fois une insertion immédiate dans la vie active et des possibilités de poursuite d'études réussie" et que "les grilles horaires élèves proposées vont à l'encontre de ces objectifs". Elles vont de plus "entraîner des suppressions de postes dans toutes les disciplines".

Ils considèrent que "les 'secondes par famille de métiers' censées retarder l'orientation seront également source de suppression de postes en permettant un remplissage optimum des classes". Ils jugent par ailleurs "inacceptables" les modalités de restructuration de la filière GA. Ils ajoutent que "la volonté d'implantation d'unités de formation en apprentissage dans tous les lycées professionnels, avec la mixité des parcours qui induira de fait, la mixité des publics menace à terme les conditions de travail et le statut des professeurs de lycée professionnels". L'intersyndicale "exige" que les projets de textes liés à la réforme qui devraient être soumis au vote du CSE le 10 octobre soient retirés de l'ordre du jour et qu'une "véritable concertation ait lieu avec la profession"

**Les Echos.fr**

**Du 15 / 09/ 2018**

**Budget : suppressions de postes en vue à l'Education nationale.**

EXCLUSIF. Le ministère de l'Education nationale devrait être mis à contribution dès 2019 pour tenir les objectifs de suppressions de postes de fonctionnaires sur le quinquennat. Au grand dam de Jean-Michel Blanquer.

Au cabinet de Jean-Michel Blanquer, la tension monte à une semaine de la présentation du projet de loi de Finances. Le très populaire ministre de l'Education sait que son ministère doit être concerné par les suppressions de postes de fonctionnaires dès 2019, alors qu'il pensait n'y être confronté qu'à partir de 2020. Le chiffre exact est quasiment classé secret défense. « Cela pourrait aller jusqu'à 2.000 suppressions, tout en sachant...

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0302259200284-budget-suppressions-de-postes-en-vue-a-leducation-nationale-2205348.php>



26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux [snupepaquitaine@gmail.com](mailto:snupepaquitaine@gmail.com) 05 56 68 98 91 [www.bordeaux.snupep.fr](http://www.bordeaux.snupep.fr)

## Véronique Laigre, de l'Etablissement régional d'enseignement adapté (Erea) de Saint-Pierre-du-Mont, dénonce le comportement autoritaire du proviseur qui a conduit à sa mutation forcée, en juillet dernier / Sud-Ouest du 14/09/2018

Véronique Laigre, infirmière en poste depuis près de vingt ans à l'EREA (Etablissement régional d'enseignement adapté) de Saint-Pierre-du-Mont (Landes), se lance lundi 17 septembre dans une **grève de la faim**. Dès le matin, elle compte s'installer dans un camping-car en face de l'établissement, pour dénoncer sa mutation forcée et demander sa **réintégration** à son poste. Après une semaine d'action de la majorité de ses confrères de l'établissement, qui ont déposé un préavis de grève jusqu'à la fin du mois pour protester contre les "**décisions autoritaires**" du proviseur ayant provoqué deux autres mutations non désirées d'enseignants, elle a décidé d'aller plus loin.

"Le recteur d'académie, dit-elle, m'a envoyé en juillet dernier un courrier m'annonçant ma "mutation dans l'intérêt du service", compte tenu du "climat de confiance dégradé au sein de l'établissement". Alors que je remplis cette mission depuis 1999, avec la confiance de tous, parents d'élèves, élèves, enseignants et même de ma hiérarchie, qui me dit que ce n'est pas une sanction, mais pour me protéger. Je ne me sens pas en danger dans le lycée, **je m'y sens bien et ne demande aucune protection**, simplement de pouvoir y retourner."

En fait, l'infirmière et ses collègues dénoncent "un comportement incroyable de ce proviseur", arrivé il y a trois ans, qui "m'a toujours appelée la "**vache normande**", et devant témoins. Il m'a aussi dit : "Vous êtes bien foutue, c'est dommage que vous marchiez comme un camionneur." Et de nombreux collègues dénoncent ce comportement, comme lorsqu'il demande au cours d'une réunion à des élèves "s'ils ne trouvent pas que leur professeur est trop vieux", traitant une autre enseignante de "**petite vieille**" au cours d'une réunion sur la sécurité, admonestant les élèves dans la cour : "Tu es coiffé comme un balai de chiottes" ou encore, "Avec ta coiffure, tu ressembles à une sorcière".

Saint-Pierre-du-Mont (40) : à l'Éréa Brémontier, le bras de fer continue

Il y en a des pages et des pages comme ça, dit-elle, avec des témoins. On n'a rien dit au départ, et on a eu tort, parce qu'il a fait tout cela pour nous écœurer, pour nous faire partir. Résultat, aujourd'hui, plusieurs ont pris leur retraite (ils sont venus en soutien lundi dernier lors d'une première manifestation), l'**ambiance est exécrable dans le lycée**, les fonctionnaires territoriaux ont été menacés d'un blâme s'ils nous adressaient la parole. Le proviseur a cassé notre outil de travail, ceux qui se sont rebellés sont injustement mutés, il y a beaucoup de souffrance et il faut que cela cesse."

Le proviseur du lycée, Jean-Guy Maret, sollicité par "Sud-Ouest", se dit "**tenu au devoir de réserve, sur demande de sa hiérarchie**" et ne veut pas s'exprimer sur ces questions. On sait seulement que l'établissement va prochainement subir un audit sur ordre du Rectorat de Bordeaux, à l'issue duquel seront prises les décisions qui s'imposent. Les collègues enseignants de l'établissement se déclarent solidaires de l'infirmière.



## **Suppressions de postes : nouvelle dégradation pour les élèves comme pour les personnels !**

Le gouvernement prépare son budget dans le cadre de son orientation de baisse des dépenses publiques. Cela se traduit par des baisses de budgets et des suppressions de postes dans toute la Fonction publique. A l'Éducation Nationale, ce sont 1 400 postes d'enseignant-es et 400 postes d'administratifs qui seraient supprimés.

C'est là la définition du « en même temps » cher au Président de la République qui conduit à dire une chose et son contraire ! Ces suppressions de postes sont incompatibles avec les annonces faites devant le Congrès du mois de juillet prétendant faire de « L'Éducation, le combat du siècle ». Or, une nouvelle saignée dans les moyens accordés à l'Éducation nationale ne peut pas se conjuguer avec l'ambition d'un enseignement de qualité et d'une plus grande égalité de réussite ni d'une bonne administration du système éducatif. Celui-ci, de la maternelle au lycée, a au contraire besoin d'une politique déterminée d'investissement pour répondre aux enjeux majeurs de l'Éducation et de la Formation.

La FSU dénonce ces suppressions d'emplois dans un contexte d'augmentation démographique. La « priorité au primaire » ne peut se faire par un redéploiement de moyens. Le second degré, de même que les services administratifs, verront leurs moyens amputés, alors que 26 000 élèves supplémentaires arrivent au collège à cette rentrée et que 59% des classes de lycée ont plus de 30 élèves. C'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels que le Ministre programme.

En annonçant la suppression de 400 postes de personnels administratifs, l'équivalent de l'effectif d'un rectorat, le Ministre éclaire le sens de la fusion des académies qu'il souhaite, de même la finalité budgétaire de la réforme de la voie professionnelle est crûment révélée avec les suppressions de postes d'enseignant-es.

Pour compenser le manque de recrutements, le Ministre veut imposer deux heures supplémentaires aux enseignants du second degré. Concrètement c'est une classe en plus dans bien des cas, ce qui constituera un alourdissement de la charge de travail inacceptable pour la FSU. C'est une nouvelle fois le révélateur du manque de considération dans lequel sont tenus les professeurs puisqu'on considère que leur temps de travail peut être alourdi impunément et sans même leur accord.

La FSU alerte d'ores et déjà les personnels de l'Éducation de cette situation.

Elle exige du gouvernement qu'il reconsidère cet arbitrage et mette en cohérence des objectifs comme celui de la réussite des élèves, d'une nécessaire élévation du niveau de qualification de tous les jeunes, de la revalorisation de la formation avec les moyens humains et budgétaires indispensables.